



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Administratif des Installations Classées

Dossier suivi par : Colette CHARRIER

Ligne directe : 04.50.08.09.24

Courriel : ddpp-paic@haute-savoie.gouv.fr

Anney, le 09 septembre 2021

Le jeudi 1^{er} juillet 2021 sous la forme dématérialisée d'une visioconférence, Madame Céline MONTERO, adjointe à la chef de l'Unité Interdépartementale DREAL d'Annecy, a présidé la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'UIOM de CHAVANOD. Monsieur Thomas FAUCONNIER Sous-Préfet président de la CSS était excusé ayant été retenu par une autre réunion.

Etaient présents :

Représentants Collège administrations de l'Etat

Madame Céline MONTERO, Adjointe au chef de l'unité interdépartementale des 2 Savoie –
Département de la Haute-Savoie
Monsieur Joël CRESPIE, Inspecteur de l'environnement UID DREAL des 2 Savoie

Représentants Collège Elus des Collectivités territoriales ou EPCI concernés

Monsieur Franck BOGEY, Maire de Chavanod

Représentants Collège des riverains et associations de protection de l'environnement

aucun représentant

Représentants Collège Exploitants

Monsieur Pierre BRUYERE (Président SILA)
Monsieur Gilles FRANÇOIS (Vice Président SILA)

Représentants Collège Salariés

Aucun représentant

Assistaient également à la réunion

Madame Colette CHARRIER, Chef du Pôle Administratif des Installations Classées (PAIC), en charge du secrétariat de la Commission
Monsieur VADROT (Directeur usine)
Madame Marie Lou UROSEVIC (chargée de mission service déchets SILA)

Madame Valérie GUICHARD (DGS SILA)
Monsieur Marc VINDRET (technicien SILA)
Monsieur Patrice LUGAN (responsable travaux d'investissement SILA)

Etaient absents ou excusés :

l'ARS – Délégation départementale 74 (excusée)
Monsieur Pierre Granger ou Madame Anne-Marie Revil (conseillers municipaux de Montagny-Les-Lanches)
Madame Magali MUGNIER (adjointe Mairie d'Annecy) ou Madame Chantale FARMER (maire déléguée d'Annecy)
Monsieur Jean-François ARRAGAIN (France Nature Environnement – FNE 74)
Monsieur Guy DEMOLIS ou Madame Claire LEPAN (VP(s) SILA)
Monsieur Pascal CHATIGNON ou Monsieur Loïc COLBERT (collège salariés UNSA)
Monsieur Giuseppe PELLAGGI ou Monsieur Daniel MOUTHON (collège salariés CFDT interco)

Madame MONTERO présente l'ordre du jour :

- Modification des modalités d'exploitation de l'installation : entrée en vigueur du contrat d'exploitation.
- Etat d'avancement du chantier de requalification : réalisations 2020 et programme de travaux 2021.
- Présentation de l'année d'exploitation 2020 avec un point particulier sur les résultats des analyses réglementaires.
- Présentation des résultats de la surveillance de l'environnement
- Point réglementaire par la DREAL
- Présentation des démarches ISO 14001 et 50001

1 – Présentation du site par M. VADROT (IDEX Environnement – directeur de l'usine)

Monsieur VADROT présente la société IDEX Environnement nouvel opérateur de l'incinérateur, le SILA restant porteur de l'arrêté préfectoral.

2 – Etat d'avancement du chantier de requalification : réalisations 2020 et programme de travaux 2021 « rapport annuel 2020 » transmis et joint à nouveau au présent compte-rendu.

Madame Marie-Lou UROSEVIC (chargée de mission service déchets SILA) présente les travaux de requalification de l'usine en 2020, les travaux prévus en 2021, le traitement des déchets et la valorisation énergétique ; elle indique, notamment qu'il y a eu une baisse de 4600 tonnes de déchets entrants en 2020 par rapport à 2019, que 56 140 tonnes de déchets ménagers et assimilés et 7613 tonnes de boues de station d'épuration ont été incinérées dans l'établissement.

3 – Présentation de l'année d'exploitation 2020 avec un point particulier sur les résultats des analyses réglementaires :

Monsieur Marc VINDRET (technicien IDEX Environnement) présente les résultats des analyses réalisées sur les rejets atmosphériques, les effluents liquides et les eaux souterraines (voir rapport joint au présent compte-rendu).

4 – Présentation des résultats de la surveillance de l'environnement – (voir document Power Point joint au compte-rendu et adressé préalablement aux membres de la CSS) :

Monsieur Marc VINDRET présente les résultats de la surveillance environnementale réalisée en 2020 autour de l'incinérateur et notamment la cartographie des points de mesure et les résultats des analyses.

5 - Présentation d'un point réglementaire par Monsieur CRESPIE, DREAL, (voir document Power Point joint au compte-rendu)

Monsieur Joël CRESPIE présente la situation réglementaire de l'usine et les actions de contrôle de l'inspection des installations classées effectuées au cours de l'année 2020. Il indique en réponse à une question qui lui est posée que si le SILA souhaite que la fréquence des analyses de sol soit allégée, il convient de formaliser la demande de manière à ce que la DREAL fasse évoluer l'arrêté préfectoral de l'usine.

Madame UROSEVIC répond que la demande pour l'allègement de la fréquence des analyses des sols a effectivement été faite par le SILA, tout récemment.

Madame MONTERO demande s'il y a des questions ou observations sur la présentation réglementaire faite par la DREAL.

6 – Présentation des démarches ISO 14 001 et 50 001 par Madame URISOVIC (voir document Power Point joint au compte-rendu et adressé préalablement aux membres de la CSS) :

Madame URISOVIC présente les résultats de l'audit des démarches ISO 14 001 et ISO 50 001 effectuées en 2020.

Madame UROSEVIC indique que le site est certifié ISO 14 001 depuis 2010 ; la certification ISO 50 001 a été obtenue le 31 décembre 2018. Du 08 au 10 décembre 2020, un audit de surveillance et de transition permis le maintien et le transfert des certifications du SILA vers la société IDEX Environnement.

Monsieur Pierre BRUYERE, Président du SILA, indique que les élus du SILA se félicitent d'avoir confié la gestion de l'usine d'incinération à la société IDEX Environnement. Il ajoute que l'usine avait en 2020 connu des difficultés de recrutement récurrents, et un affaiblissement des connaissances et de l'expertise. En conséquence et par sécurité, les élus ont pris la décision de passer un contrat d'exploitation.

Madame MONTERO demande si cette présentation appelle des questions.

Elle remercie l'ensemble des participants, et renouvelle les excuses de Monsieur Le Secrétaire Général, qui a été retenu par une autre réunion. Elle propose de programmer la prochaine CSS à la même période l'année prochaine, au 2^e trimestre 2021.

Monsieur Pierre BRUYERE indique que la période du mois de juin est un peu chargée pour les élus du SILA. Il émet le vœu que la CSS se tienne plutôt en septembre ou octobre, si cela est possible.


Madame MONTERO indique que les services essayeront de tenir compte de cette remarque, afin de favoriser les échanges de la commission. Elle ajoute qu'il n'y avait aucune représentation d'associations à cette CSS. Il conviendra de mobiliser le milieu associatif afin qu'il puisse prendre part à cette présentation.

Monsieur Pierre BRUYERE regrette l'absence des associations lors de cette CSS.

Madame MONTERO indique que l'on validera la programmation de la prochaine CSS en mobilisant en amont les associations et en vérifiant auprès de leurs représentants leur disponibilité.

En l'absence d'autres questions, Madame MONTERO lève la séance à 16 H 35.

La Présidente de la CSS par intérim

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.

Céline MONTERO